

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an,
10 fr. pour six mois,
6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Samedi dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 17 Septembre.

Le Moniteur contient dans sa partie officielle :

Lois : qui distrait la section du Hamel-du-Bois de la commune de Silli-en-Gouffren, canton d'Exmes, et la réunit à la commune d'Almenèches, canton de Mortrée (Orne); — qui autorisent : le département de l'Eure à s'imposer extraordinairement; — les villes de Bourg et de Compiègne à contracter un emprunt;
Nominations : de présidents de sociétés de secours mutuels; — dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

M. le ministre de l'intérieur a recommandé à MM. les commissaires de police de ne pas se pourvoir en cassation contre les jugements de simple police, avant d'en avoir référé aux procureurs impériaux et d'en avoir reçu des instructions.

Un arrêté de M. le préfet du Nord vient d'autoriser l'application du tarif spécial dans ce département pour le transport à grande vitesse des légumes frais et secs, à raison de 28 fr. par tonne, plus 1 fr. 60 pour chargement et déchargement, le tout chargé dans les gares de Dunkerque et Calais. Les expéditions de Paris seront considérées comme partant de La Chapelle.

L'administration de l'enregistrement vient de décider que les pièces à produire par une personne indigente pour contracter mariage peuvent être visées pour timbre et enregistrement gratis par application de l'art. 6 de la loi du 10 décembre 1850, sans qu'il soit nécessaire de justifier de l'insolvabilité de l'autre futur époux.

La gendarmerie du Nord vient de mettre à la disposition des autorités judiciaires, le nommé

François Carrié, courtier de commerce. Prévenu de banqueroute frauduleuse, à Toulouse, où il exerçait sa profession, il était parvenu à se soustraire aux recherches dont il était l'objet en France et à passer la frontière belge.

L'extradition de ce banqueroutier a été requise par le gouvernement français, en vertu de la convention internationale passée le 22 novembre 1834, entre les gouvernements belge et français.

Cet individu sera dirigé de brigade en brigade sur le chef-lieu de la Haute-Garonne, où l'affaire s'instruit.

Un vieillard, âgé de 66 ans, qui depuis quelque temps déjà donnait des signes fréquents d'aliénation mentale, a profité de l'absence de sa fille pour se suicider, hier à huit heures du soir.

Ce triste événement a produit une impression pénible, augmentée encore par l'estime dont jouissait ce vieillard.

La direction des Jardins de Lille — Pré-Catelan — s'occupe activement d'organiser une grande fête pour clore la brillante série de celles qui se sont succédées depuis quatre mois; on veut effacer tout ce qui a précédé par la magnificence de la solennité dernière. Ce sera comme la réunion de tous les plaisirs de la saison : Concerts, spectacle, palais de cristal, décoration de la pelouse, illumination des bosquets, feu d'artifice, volcan artificiel.

On ne saurait faire les choses plus grandement, l'un des directeurs-proprétaires est maintenant à Paris pour donner les derniers soins aux préparatifs, et la société de Lille et des environs se rendra en foule à leur appel.

L'incinération des tabacs refusés à la manufacture impériale de Lille produira, cette année, 40,000 kilog. de cendres. Cette matière est fort recherchée par les fabricants de potasse et de produits chimiques. Les cendres seront vendues le 6 octobre à la mairie de Lille.

L'apparition de la comète est décidément une vérité.

Voici quelques renseignements qui permettront aux amateurs de l'apercevoir dès la chute du jour :

« La comète observée en ce moment paraît à l'Ouest; elle a une queue très-prononcée inclinée d'environ 43 degrés à droite; le noyau a la grosseur apparente d'une étoile de deuxième grandeur. Après s'être couchée le soir au Nord-Ouest, elle reparait le matin à l'Est. Il est très-facile de la découvrir au milieu des astres innombrables dont le ciel est parsemé; tout le monde connaît la constellation nommée la Grande-Ourse, qui est composée de sept étoiles très-apparentes dont quatre forment presque le carré, et les trois autres une sorte de queue formant une courbe et placée à gauche du carré. Si, partant de l'étoile la plus basse du carré, on tire une ligne imaginaire se dirigeant vers l'horizon, à gauche, et formant avec lui un angle d'environ 45 degrés, l'œil de l'observateur rencontre la comète.

« Le 15 septembre, elle était à 46 millions de lieues de la terre; le 25, elle sera à 34 millions; le 30, à 28 millions; elle ne s'en approchera pas davantage. La comète est un peu plus près du soleil que de notre planète; ainsi elle en était le 15, à 26 millions de lieues; elle en sera le 25, à 23 millions, et le 30, à 22 millions. »

Jeudi soir, pendant qu'on attendait dans la station de Mouscron le départ pour Tournay (le train belge étant en retard... comme de juste) un jeune homme que l'ennui gagnait, sans doute, s'approcha de deux voyageurs allemands en leur annonçant qu'il venait d'apercevoir la comète.

Voir la comète, contempler ce phénomène lumineux! C'était une heureuse distraction pour nos Allemands.

Tout en cherchant eux-mêmes à découvrir cette fameuse comète, ils suivaient avec la plus grande attention les démonstrations de l'astronome improvisé.

Cédant au charme réel de la description, ils ne pouvaient détacher les yeux de la route étoilée, et perdaient de vue les choses d'ici-bas.

Il fallut toute la puissance du sifflet d'une machine arrivant dans la gare pour rappeler aux auditeurs attentifs qu'ils devaient continuer leur voyage... sur la terre.

Ce fut donc sous l'impression délicieuse de ce qu'ils venaient d'entendre que les deux Allemands prirent place dans une voiture-berline après avoir chaleureusement remercié de sa complaisance le jeune savant.

Arrivés à la station de Tournay, ils s'aperçurent que leurs porte-monnaie avaient disparu. C'est payer cher une leçon d'astronomie.

Nous extrayons des Actes de la Préfecture du Nord la circulaire suivante, adressée par M. le préfet aux sous-préfets et maires du département :

Lille, le 9 septembre 1858.

« Messieurs, aux termes de la loi du 22 juin 1854 et du décret portant règlement d'administration publique du 30 avril 1855, le livret d'ouvrier n'équivaut au passeport que lorsqu'il a été revêtu d'un visa spécial de l'autorité compétente pour une destination fixe à l'intérieur.

« Le livret est donc valable à l'intérieur seulement comme passeport. Il ne dispense jamais l'ouvrier français qui veut sortir de France, de se pourvoir d'un passeport à l'étranger, assujéti au visa des agents diplomatiques ou consulaires compétents.

« Malgré ces règles si précises, il arrive fréquemment que les maires, notamment ceux des communes situées dans un certain rayon de nos frontières, consentent à viser pour l'étranger les passeports à l'intérieur et les livrets qui leur sont présentés dans ce but par leurs administrés de la classe ouvrière.

« En général, les ouvriers porteurs de ces titres irréguliers sont repoussés à la frontière du pays où ils veulent se rendre, et s'ils parviennent à y pénétrer par des voies détournées, ils ne tardent pas à être renvoyés en France. En

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 18 SEPTEMBRE 1858.

FRÉDÉRIC-LE-GRAND

— ET SA COUR.

XXXIII — Voir notre numéro du 15 septembre.

Fredéric ouvrit les bras; Boden se précipita sur son cœur avec une exclamation de ravissement, et pleura tout haut.

« Allons, dit le roi après un long silence; nous nous connaissons maintenant, et savons ce que nous pouvons attendre l'un de l'autre, et c'est déjà un grand avantage, dans ce monde plein de dissimulation et de perfidie. Aussi, vais-je vous donner sur-le-champ une preuve que je ne fermerai pas l'oreille aux sages conseils de mes ministres, et que je suis prêt à sacrifier même mes désirs personnels à leurs représentations fondées : je ne ferai pas construire ce palais pour la reine-mère. Vous m'avez démontré qu'aucune de nos caisses ne peut supporter ces dépenses, et il m'est impossible de prendre ces quatre millions dans le trésor, qui sera employé prochainement à d'autres objets plus importants. — Mais quelques changements sont nécessaires dans la maison royale; je la

veux plus brillante et plus digne d'un roi. Emportez donc ces plans et ces projets, retranchez-en le superflu, voyez ce qu'on peut en conserver, et dites-moi aussi à quel budget nous pouvons porter ce surcroît de dépenses.

XXX

Les favoris dérompés.

Tandis que le roi remettait à son ministre les projets coûteux du baron de Pollnitz, celui-ci, plein de sécurité, s'entretenait dans l'antichambre, avec son ami Fredersdorf, d'un avenir magnifique, brillant, gros de plaisirs, et surtout des fêtes qu'il donnerait dans « sa » maison de la Jagerstrasse.

Le ministre sortit enfin de chez le roi. Pollnitz et Fredersdorf se levèrent, non pour le saluer, mais pour passer devant lui, avec un sourire froid et dédaigneux, et s'approcher du cabinet de Sa Majesté.

Tout à coup le sourire s'effaça des lèvres de Pollnitz, son œil devint fixe, et il s'arrêta au milieu de la pièce juste en face du ministre.

« Quels sont les papiers que vous avez là? » demanda-t-il suffoqué, en étendant précipitamment le bras, comme s'il voulait les arracher des mains de monsieur de Boden.

Celui-ci lui repoussa la main en haussant les épaules avec dédain.

« Ce sont des projets que Sa Majesté m'a remis, afin que je les examine et que je juge s'ils ont été dictés par la raison ou par l'absurdité et la folie.

« Monsieur! s'écria Pollnitz hors de lui, ces papiers... » — mais il se tut, car en ce moment

la porte du cabinet se rouvrit, et le roi lui-même entra dans l'antichambre.

Son œil passa comme un éclair sur ces trois messieurs, et il parut lire sur leurs visages leurs pensées intimes : il sourit et jeta un regard narquois sur Pollnitz, qui avait peine à étouffer sa colère.

« Encore un mot, monsieur de Boden, dit le roi; j'oubliais que je vous avais ménagé une petite surprise. Vous n'êtes pas riche, je le sais, quoique ministre des finances, et j'ai appris que vous êtes logé à l'étroit et d'une manière qui ne réponds pas à votre rang. Il nous faut remédier à cela; je connais heureusement une maison que le baron de Pollnitz m'a dit être fort bien et digne d'un gentilhomme. Je vous en fais présent ainsi que de tout ce qu'elle contient. De ce moment, elle est votre propriété, et vous, monsieur de Pollnitz, vous irez avec Boden pour lui montrer sa maison, vous la parcourrez avec lui et lui en expliquerez tous les avantages, comme vous me l'avez fait si souvent.

Monsieur de Pollnitz resta pâle, tremblant et tout confus.

« Je ne sais de quelle maison parle Votre Majesté, murmura-t-il, de quelle maison j'ai pu dire qu'elle est digne du ministre des finances.

« Non pas du ministre des finances, mais d'un gentilhomme, et Boden n'est pas seulement gentilhomme de nom, mais encore de fait et par l'élevation de ses sentiments; il est donc tout à fait digne de posséder la maison dont je lui fais présent. Vous la connaissez très-bien, c'est celle que mon père a fait construire pour Eckert : la belle maison de la Jagerstrasse, Pollnitz.

« La belle maison de la Jagerstrasse! s'écria Pollnitz ne se possédant plus, et oubliant la con-

tenance et la réserve que lui commandait la présence du roi. Non, non, Votre Majesté aime à plaisanter; vous ne voulez pas parler, Sire, de la maison de la Jagerstrasse, cette maison qui...

« Cette maison qui vous plaît tant à vous-même, interrompit le roi d'un ton sévère et courroucé, que vous confondiez la réalité avec vos songes, comme le font parfois des enfants insensés, et que vous imaginiez sérieusement qu'elle vous appartenait déjà, uniquement parce que vous désiriez qu'il en fût ainsi. Je riais de cette folie puérile, si elle était restée à l'état de jouet de votre imagination désœuvrée; mais, non content de vous tromper vous-même, vous en avez aussi trompé d'autres, et c'est là une faute impardonnable que vous réparerez dès aujourd'hui, si vous ne voulez que je vous donne aussitôt votre démission.

« Je ne sais à quoi Votre Majesté fait allusion, murmura Pollnitz; je ne comprends pas de quelle faute je suis accusé, et comment j'ai pu mériter de la faveur de mon roi.

Fredéric fit vivement un pas vers lui, en lui lançant des regards foudroyants.

« Vous savez très-bien, monsieur le chambellan de Pollnitz, de quelle faute, entre toutes celles que vous commettez chaque jour et à toute heure, je veux parler! s'écria-t-il d'une voix tonnante. Vous savez très-bien que vous vous êtes promis de faire passer pour votre cette maison de la Jagerstrasse que je viens de donner à Boden, et que vous avez déjà trouvé des gens crédules qui vous ont prêt sur cette propriété, et auxquels vous avez ainsi soutiré leur argent par une ruse frauduleuse, sans avoir le moins du monde l'intention et la possibilité de le leur rendre.